



Pour publication immédiate : 5/1/2016

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

## **DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW CUOMO SUR LE DÉCRET SUR LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU DU PRÉSIDENT OBAMA**

« Le décret du président Obama, qui vise à élargir les vérifications d'antécédents, à accroître la surveillance et à combler des lacunes flagrantes dans la loi fédérale, marque une étape dont notre pays avait grandement besoin. Je félicite la décision du président, qui a choisi de se dresser et d'agir, même si le Congrès continue à rester inactif.

« Durant trop longtemps, le peuple américain n'a connu aucun contrôle des armes à feu tangible au niveau fédéral. Des milliers de vies ont été écourtées et d'innombrables familles ont eu à enterrer leurs proches trop tôt en raison de la violence impliquant des armes à feu. Le fait que le Congrès refuse d'agir et d'adopter une loi nationale qui protège le peuple américain tout en respectant les droits du deuxième amendement défie le sens commun.

« New York a ouvert la voie sur le contrôle des armes à feu, adoptant parmi les lois les plus strictes au pays après Sandy Hook, où 20 enfants et six adultes ont été tragiquement assassinés. Mais il nous reste du travail à faire en tant que pays. Malgré tous les progrès que nous avons faits dans l'État de New York sur cette question, le manque de contrôle fédéral des armes à feu continue à placer les communautés dans la ligne de tir. Le Congrès doit adopter un solide projet de loi national sur le contrôle des armes à feu et suivre l'exemple du président en priorisant la sécurité des familles américaines. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418